

 	Fiche d'inscription/de réinscription		Photo
	SAISON 2024/2025		
	Nom:		
	Prénom:		
	Né(e)le:		
	N° de portable de l'archer:		
	Nom et prénom du responsable légal dans le cas des mineurs:		
Adresse:			
Code Postal:		Ville:	
Nationalité:		Profession:	
Adresse mail*: *dans le cadre de la dématérialisation des licences par la FFTA, merci de nous indiquer au-moins une adresse mail valide vous permettant de recevoir votre attestation de licence (écrire lisiblement)			
LICENCE			
<input type="checkbox"/> Nouveau		<input type="checkbox"/> Renouvellement	N° LICENCE:
TYPE DE LICENCE		Arc Classique <input type="checkbox"/>	Arc à Poulies <input type="checkbox"/>
		Arc Nu <input type="checkbox"/>	
Cotisation : Licence FFTA + Cotisation Club			
Adulte compétiteur <input type="checkbox"/> 244 € (S1, S2, S3)		Jeunes <input type="checkbox"/> 213 € (U13, U15, U18, U21)	
Adulte pratique en club <input type="checkbox"/> 224 € (S1, S2, S3)		Sans Pratique <input type="checkbox"/> 140€	
		Découverte <input type="checkbox"/> 120€ (à partir de mars 2025)	
LOCATION DE MATERIEL			
Arc d'initiation <input type="checkbox"/> 30€/trimestre + caution (non encaissée) 160€		Arc de compétition <input type="checkbox"/> 50€/trimestre + caution (non encaissée) 350€	
<input type="checkbox"/> Kit matériel 80€		<input type="checkbox"/> Kit matériel+ 97€	
le matériel peut évoluer avec les progrès de l'archer			
CERTIFICAT MEDICAL			
<i>Dans le cadre de la loi Sport du 2 mars 2022, la FFTA a validé la suppression du certificat médical, mais a conservé le principe des questionnaires de santé adapté par la commission médicale dans le cadre de la délivrance d'une licence fédérale.</i>			
Majeurs, pour une première licence ou un renouvellement			
<input type="checkbox"/> Pour créer ou renouveler ma licence, j'atteste sur l'honneur avoir répondu à la négative à l'ensemble du questionnaire de santé (téléchargeable sur le site internet de la FFTA et du MAC).			
<input type="checkbox"/> Je présente un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc « y compris en compétition » datant de moins de 6 mois pour au moins une réponse positive au questionnaire de santé.			
Mineurs, pour une première licence ou un renouvellement			
<input type="checkbox"/> Les parents du jeune archer attestent sur l'honneur avoir répondu par la négative à l'ensemble du questionnaire de santé.			
<input type="checkbox"/> Les parents du jeune archer présentent un nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc « y compris en compétition » datant de moins de 6 mois s'ils ont répondu OUI à au moins une question.			
CONSENTEMENT - RGPD (Règlement Général de Protection des Données)			
<input type="checkbox"/> J'accepte que les informations ici demandées soient utilisées pour réaliser mon inscription au club et à la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc). Les informations recueillies nécessaires pour votre adhésion, font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'art 39 et suivant de la loi du 6 janv 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Pour exercer ce droit, veuillez contacter le bureau.			
Droit à l'image: j'autorise la publication, sans contrepartie aucune, d'articles écrits, de photos et/ou de vidéos me concernant ou concernant mon enfant sur le site internet, sur le compte Facebook, sur le compte Instagram du club ou de la société VFARC ou dans toute publication média effectuée dans le cadre des activités du MAC <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			

ORGANISATION DE LA RENTREE 2024-2025

Les entraînements encadrés ont lieu uniquement en période scolaire.

Ils débuteront le **LUNDI 9 SEPTEMBRE** pour les archers déjà inscrits au club et le **LUNDI 16 SEPTEMBRE** pour les **NOUVEAUX ADHERENTS**.

La rentrée se fera au Terrain extérieur de tir à l'arc au 395 Avenue du dr Fourcade et la fin des cours est fixée au 28 JUIN 2025.

En cas de pandémie ou d'évènement potentiellement dangereux et d'alerte météorologique, afin d'assurer la sécurité des archers et des entraîneurs, le club suivra les consignes de sécurité et de fermeture imposées par les autorités compétentes. Aucun remboursement ne sera effectué.

Toutes les informations concernant la vie du club (manifestations, compétitions, bénévolat, etc...) vous seront communiquées par mail, les réseaux sociaux ou l'application SPOND.

J'ai pris connaissance du Règlement intérieur (consultable sur le site internet) et je l'accepte.

Je dispose de la clé du club oui non

RENSEIGNEMENTS RESPONSABLES LEGAUX pour les MINEURS

	Père	Mère
Nom prénom		
Adresse mail*		
Téléphone portable		
Profession		

* Dans le cadre de la dématérialisation des licences par la FFTA, merci de nous indiquer au moins une adresse mail valide.

AUTORISATION PARENTALE (pour les MINEURS)

JE, SOUSSIGNE, autorise mon enfant à pratiquer le tir à l'arc au sein du Montpellier Arc Club, Club affilié à la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc).

Mon enfant:

- est autorisé à quitter seul le club en fin de séance.
 doit attendre son accompagnateur (parent ou personne autorisée)

Les horaires m'ont été communiqués, néanmoins je m'assurerai de la présence de l'entraîneur en accompagnant mon enfant jusqu'au lieu d'entraînement (salle ou terrain extérieur) et me renseignerai sur les changements éventuels d'horaires (vacances, contraintes sanitaires, ...). Le club n'est pas responsable en cas d'absence des responsables ou de suppression de salle.

En cas d'absence de mon enfant à l'un des cours, je dois prévenir l'entraîneur.

J'autorise les responsables du club:

- à faire véhiculer mon enfant, en mon absence, lors des déplacements pour des compétitions ou des stages.
 à faire soigner mon enfant et faire pratiquer les interventions d'urgence selon les prescriptions du médecin consulté.

J'autorise le prélèvement anti-dopage, s'il est demandé, lors d'une compétition par le centre anti-dopage

A Le

Signature des parents

Mode de PAIEMENT

Paiement séparé licence, location, caution

LICENCE chèque X3 chèques coupon sport/CV espèces

MATERIEL

Location chèque X3 chèques coupon sport/CV espècesCaution chèque espècesKit chèque espèces

Nom du titulaire du chéquier :

OBSERVATIONS

- J'ai besoin d'une facture.
- Nous ne procéderons en cours d'année à aucun remboursement de la licence et de l'adhésion quelqu'en soit le motif.

Signature de l'archer

Signature du représentant du mineur

Étape 1 : Identité et informations administratives

Création (1^{ère} licence) ou Renouvellement N° licence : _____ Transfert

- Dans le cas du renouvellement de votre adhésion, ne remplir que votre numéro de licence, nom et prénom, sauf si vous avez des modifications à y apporter.
- Les informations relatives aux parents des licenciés nés à l'étranger sont obligatoires dans le cadre du contrôle de l'honorabilité pour toutes celles et ceux qui occupent des fonctions (dirigeants, encadrants, arbitres).
- La donnée marquée d'une * est une déclaration volontaire de la part du licencié/e, elle n'est pas obligatoire

Civilité NOM d'usage : NOM de naissance : Prénom : Date de naissance : Dépt de naissance : Lieu de naissance : Adresse : Code postal : Ville : 📞 Mobile : ✉ :	Nationalité : <input type="checkbox"/> Française <input type="checkbox"/> Étrangère (Précisez) : Pays de naissance si né(e) à l'étranger : Si né(e) à l'étranger : NOM de la mère : Prénom de la mère : NOM du père : Prénom du père : Etes-vous en situation de handicap* : <input type="checkbox"/>
--	--

Les catégories d'âges

	Adhérent(e) né(e)	Catégories d'âges	Age en 2024
Adultes	Avant le 01.01.1966 Entre le 01.01.1966 et le 31.12.1985 Entre le 01.01.1986 et le 31.12.2004	(S3) Senior3 (S2) Senior2 (S1) Senior1	60 ans et plus 40 à 59 ans 21 à 39 ans
Jeunes	Entre le 01.01.2005 et le 31.12.2007 Entre le 01.01.2008 et le 31.12.2010 Entre le 01.01.2011 et le 31.12.2012 Entre le 01.01.2013 et le 31.12.2014	U 21 U 18 U 15 U 13	18 à 20 ans 15 à 17 ans 13 à 14 ans 11 à 12 ans
Poussins	Après le 01.01.2015	U 11	10 ans et moins

Étape 2 : Choix du type de licence

(votre club vous délivrera les informations adaptées à votre type de pratique)

<u>21 ans et plus en 2025</u>	<u>- de 21 ans en 2025</u>	<u>Licences convention</u>
<input type="checkbox"/> Adulte pratique en compétition <input type="checkbox"/> Adulte pratique en club <input type="checkbox"/> Adulte sans pratique	<input type="checkbox"/> Jeunes (U13 à U21) <input type="checkbox"/> Poussins (U11)	Convention FFSU N° : Convention UNSS N° : Convention FFSA N° :

Étape 3 : Assurance

L'assurance en responsabilité civile est incluse dans la licence fédérale et ce pour toutes les offres de licences dans le cadre du contrat Maif N°4228719N. Vous avez la possibilité de souscrire à une assurance individuelle (article L321-6 du code du sport) dont les détails et les options sont présentés dans la notice assurance jointe **dont vous devez prendre connaissance**.

- Je reconnais avoir reçu la notice jointe, et avoir pris connaissance des garanties complémentaires proposées par la FFTA.
- Je souscris à l'assurance individuelle accident avec ma licence comprise dans le tarif de la licence choisie (0.28cts €)
- OU**
- Je refuse de souscrire à l'individuelle accident de la FFTA et dans ce cas je renonce à toute indemnisation par l'assureur de la fédération en cas d'accident dans la pratique du tir à l'arc.

Etape 4 : Santé

- Je reconnais avoir rempli le questionnaire de santé
- J'ai répondu NON à toutes les questions, je n'ai donc pas de certificat médical à fournir en pour prendre ou renouveler ma licence
- OU
- Je fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc y compris en compétition

Responsable(s) légal(ux) si mineur(e) (renseignement obligatoire) :

Nom	Prénom	Téléphone

Etape 5 : Communication et informatique

J'autorise l'utilisation de mon image (photos, vidéos...) par mon club dans le cadre de ses activités statutaires liées à ma pratique du tir à l'arc.

En souscrivant à une licence fédérale, je reconnais que la Fédération Française de tir à l'arc (FFTA), les instances déconcentrées et les clubs peuvent être amenés à capter et utiliser mon image dans le cadre de la promotion et du développement du tir à l'arc à l'occasion de manifestations sportives à des fins non commerciales.

Les données à caractère personnel recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique auprès de la Fédération Française de Tir à l'Arc, responsable du traitement, pour l'enregistrement de la licence et les activités fédérales. Elles sont destinées à la FFTA, aux membres affiliés ou de droit de la FFTA. La base légale de ce traitement est l'exercice d'une mission de service public et votre consentement. Elles sont conservées pendant toute la durée de validité de la licence FFTA.

Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement des données vous concernant). Ces droits peuvent être exercés en vous adressant directement à la FFTA soit par voie postale (12 place George Pompidou - 93160 – Noisy-le-Grand) ou à l'adresse support-informatique@ffta.fr. Si vous estimez, après nous avoir contacté que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Etape 6 : Conduite de l'archer et de l'archère

En adhérent à la FFTA, l'archer s'engage :

- à respecter les statuts et règlements de la fédération, de ses instances déconcentrées et de son club ;
- à respecter les autres licenciés, dirigeants, officiels et professionnels concourant au bon déroulement de la pratique
- à respecter la charte éthique et déontologique de la FFTA

Etape 7 : Contrôle de l'honorabilité

Information spécifique à l'attention des licenciés entraîneurs, bénévoles dirigeants et arbitres :

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif (entraîneur, moniteur, coach, bénévole ou rémunéré) et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives (membre comité directeur) et/ou d'officiel technique au sens des articles L.212-1 et L 322-1 du code du sport. A ce titre, si je réponds à l'un de ces cas, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFTA aux services de l'état afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris et j'accepte ce contrôle

En cas de refus, vous ne pouvez plus et vous ne devez plus exercer les missions listées ci-dessus.

Nom du signataire (ou responsable légal)

Date

Signature (obligatoire)